

Task Force Groupes vulnérables
Groupe de "Consultation"

Thématique : Groupe vulnérable	
Personnes sans-abris (hébergement d'urgence)	
1. Situation problématique	
<i>Décrivez un problème qui résulte de la crise COVID-19 ou qui est aggravée par la crise Coronavirus-Covid-19 . Veillez à être spécifique, concis et à expliquer les liens de cause à effet (maximum 15 lignes).</i>	
<p>Hébergement d'urgence</p> <p>1) La majorité des abris de nuit wallons ne permettent pas l'installation de zones de confinement et de quarantaine, dans leurs locaux. Dès le début de la crise, les abris de nuit ont été déplacés dans des halls de sport, pour réunir tous les services (hébergement d'urgence, permanences médicales, aide alimentaire). Ces espaces ont permis de mettre en œuvre toutes les recommandations de Sciensano. Avec le déconfinement progressif et le retour probable des espaces alternatifs à leur utilisation première, les services ne pourront plus mettre en œuvre les recommandations. Le risque est grand d'un retour massif des personnes à la rue, sans contrôle sur la propagation du virus.</p> <p>2) L'absence de matériel de protection est un facteur aggravant de stress pour les équipes qui sont épuisées.</p>	
2. Situation souhaitée	
<i>Dans une optique de prévention ET/OU de remédiation de la situation décrite ci-dessus, quelle serait la situation souhaitée ? (Exprimez le résultat escompté et non pas les moyens d'y arriver maximum 5 lignes).</i>	
<p>1) Il faut continuer à garantir des zones de confinement et de quarantaine dans l'hébergement d'urgence et permettre de diminuer le nombre de personnes en rue (soit via le relogement de type housing first soit vers les maisons d'accueil – voir fiche sur les maisons d'accueil).</p>	

3. Acteurs clés / responsables	
<i>Quels services, administrations, associations jouent un rôle eu égard à la situation problématique ?</i>	<i>Quels Autorités et/ou Ministres ont des compétences relatives à la situation problématique ?</i>
<p>SPP SPW IAS SPW Logement Relais sociaux Pouvoirs locaux</p>	<p>Ministre de l'Intérieur, Gouverneurs, Collèges communaux des communes concernées. Ministre des Affaires sociales et de la Santé publique, et de l'Asile et la Migration et Ministre en charge de l'approvisionnement en matériel médical Ministres régionaux de l'action sociale et de la santé.</p>

Task Force Groupes vulnérables
Groupe de "Consultation"

4. Proposition d' action et/ou de mesure

Décrivez l'action et les moyens de sa réalisation en vue de l'obtention du résultat escompté. .

- **Dépistage systématique des collectivités**
- **Approvisionnement en matériel de protection**
- **Augmentation du financement des dispositifs Housing First**